

VUE D'ENSEMBLE DU ZIMBABWE

SITUATION INTÉRIEURE

La question de l'unité nationale reste la préoccupation principale du Premier ministre Mugabe sur le plan intérieur. Les résultats des élections de juillet 1985 traduisent bien les divisions tribales et raciales du pays. Le parti au pouvoir, la ZANU (FP), a renforcé son emprise sur la majorité des régions shonas du pays, remportant 64 sièges, alors que le parti de la ZAPU de Joshua Nkomo remportait les 15 sièges du Matabeleland, place forte des Ndébélés. Un autre siège est allé à un petit parti dissident. Lors du vote pour les 20 sièges "réservés aux Blancs", la Conservative Alliance of Zimbabwe de Ian Smith a contre toute attente remporté 15 sièges, ne laissant au tout nouveau parti blanc, l'Independent Zimbabwe Group, que quatre sièges, le dernier siège "blanc" étant enlevé par un indépendant, Chris Anderson, aujourd'hui le seul Blanc du Cabinet.

Le Premier ministre Mugabe n'a pas caché son intention de faire adopter une série d'amendements majeurs à la Constitution dès 1987. Ces amendements visent à abolir le Sénat et les 20 sièges réservés aux Blancs à la Chambre d'assemblée, à confier le pouvoir exécutif au Président et à constituer un régime de parti unique. Tout porte de plus en plus à croire que la ZANU et la ZAPU sont sur le point d'annoncer un accord de principe sur l'unification des deux partis.

Le gouvernement précise qu'une telle unification lui permettra de mettre un terme aux rivalités entre les tribus shonas et ndébélés qui ont pour origine les différences historiques et la séparation des forces rebelles entre la ZANU et la ZAPU dans les années qui ont précédé l'indépendance. Le gouvernement est par ailleurs soucieux d'affermir l'unité de la nation, vu l'incertitude qui règne de plus en plus dans la région. Depuis 1980, des affrontements sporadiques se sont produits entre tribus et en 1983, le Matabeleland a été le théâtre de sérieuses agitations.

Dans le domaine des droits de la personne, le gouvernement a fait l'objet de certaines critiques. En novembre 1985, Amnistie internationale a publié un rapport prétendant que le gouvernement viole de façon systématique les droits de la personne en usant notamment de la torture, de la détention illégale, d'enlèvements et de "disparitions" politiques. Le gouvernement a nié ces accusations. L'année dernière, le Zimbabwe a considérablement amélioré la situation des droits de la personne. En décembre 1986, plusieurs hauts responsables de la ZAPU ont été libérés. Le gouvernement zimbabwéen prétend que depuis les élections de 1985, 214 détenus ont ainsi été libérés, et qu'il n'en reste plus que 34 derrière les barreaux. Malgré ces améliorations, "l'état d'urgence",